

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 2024/1

### A L'INTENTION DES OPERATEURS ECONOMIQUES / FOURNISSEURS DE BIENS ET DE SERVICES

Dans son programme de coopération avec le Gouvernement de la Mauritanie, l'UNICEF ne ménage aucun effort pour garantir les droits des enfants et des femmes. Elle intervient dans les domaines de la protection des enfants, l'éducation, la santé, l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, et le secours d'urgence etc.

La politique de l'UNICEF est de traiter directement autant que faire se peut, avec des fournisseurs ou prestataires spécialisés dans chaque domaine d'activité. C'est ainsi qu'une base de données fournisseurs a été mise en place en 2022 pour les fournitures de biens et de services.

Dans le cadre de la mise à jour globale de sa base de données fournisseurs, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) lance cet appel à manifestation d'intérêt à tous les fournisseurs de biens et de service spécialisés dans les domaines ci-après :

- Construction d'ouvrages de Génie Civil ;
- Réalisation de forages ;
- Travaux d'imprimerie ;
- Création graphique et PAO ;
- Organisation de conférence / réunion ;
- Service de menuiserie / artisanat ;
- Sécurité / Gardiennage ;
- Location de véhicules ;
- Maintenance des véhicules et des motos ;
- Maintenance de bâtiment ;
- Entretien et nettoyage de locaux ;
- Distribution et réception de courrier ;
- Publicité et Communication ;
- Transit et dédouanement de marchandises ;
- Transport et distribution de marchandises ;
- Fabrication de mobiliers scolaires ;
- Construction métallique et équipement en mécano-soudage ;
- Traduction Français-Anglais et Anglais-Français et Interprétariat ;
- Services de décoration ;
- Services d'assurance ;
- Photocopie de documents (Couleur et blanc-noir) ;
- Agences de voyage et Compagnies Aériennes ;
- Entretien de photocopieurs ;
- Ingénierie électrique et électromécanique ;
- Câblage et maintenance informatiques ;
- Entretien de maison (Electricité, plomberie, maçonnerie etc...) ;
- Fourniture de manuels scolaires et fournitures de bureau ;
- Fourniture de mobilier, matériel de bureau et de maison et leur maintenance ;
- Fourniture et maintenance de matériels et consommables informatiques ;

- Fourniture de matériels de communication & maintenance ;
- Fourniture de produits pétroliers ;
- Fournitures d'articles divers pour les urgences ;
- Fourniture de produits chimiques et d'assainissement ;
- Fourniture d'articles de garderie d'enfants ;
- Fourniture de matériels d'hôpital ;
- Prestation Hôtelière ;
- Services d'évènementiel ;
- Etc.

NB : La liste n'est pas exhaustive, les fournisseurs d'une quelconque catégorie de service ne figurant pas sur la liste ci-dessus peuvent également présenter de dossier.

La fiche de renseignements ci-dessous est à remplir et à retourner à l'UNICEF à l'adresse ci-après :  
[mta-procurement@unicef.org](mailto:mta-procurement@unicef.org)

Les fiches dûment remplies et accompagnées des documents requis doivent être retournées à l'UNICEF à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **26 décembre 2024 à 16h00**.